

PROTOCOLE SANITAIRE :

Tournoi rapide de Niort du 19 décembre 2021 et sélection départementales du 18 décembre 2021.

Conditions de jeu :

Les joueurs se saluent et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main et sans contact du poignet. Il est recommandé aux joueurs de se nettoyer les mains chaque fois que nécessaire, en particulier à l'entrée de la salle de jeu et après chaque passage aux sanitaires. Dans ce but un ou plusieurs distributeurs de gel hydro alcoolique seront mis à disposition à l'entrée de la salle de jeu.

Le port du masque est obligatoire à partir de 12 ans et 2 mois, et fortement recommandé dès 6 ans durant les parties et pour tous les déplacements dans de l'aire de jeu. Il est rappelé que pour être efficace, le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton en continu. Les joueurs doivent apporter des masques en nombre suffisant pour toute la durée du tournoi.

Le port du masque et le respect des gestes barrière sont également obligatoires pour les spectateurs présents. Les joueurs ayant terminé leur partie doivent quitter la table de jeu. Au cours du jeu, ils sont autorisés à observer d'autres parties mais doivent se tenir à une distance d'au moins 1m et éviter tout rassemblement.

Conséquences pour les joueurs :

Les joueurs s'engagent à s'isoler immédiatement en cas de suspicion de maladie (fièvre, maux de tête, etc.) ou s'ils ont été en contact à risque avec une personne malade. Ils sont tenus de prévenir l'organisateur en cas de COVID avéré pendant le tournoi ou dans les 15 jours après le tournoi en cas de contamination.

Locaux :

Les locaux seront aérés en maintenant autant que possible ouvertes les portes des extrémités de la salle et les ouvertures en hauteur, et en utilisant la ventilation mécanique.

Les surfaces et le matériel de jeu seront nettoyés avec des produits adaptés ; pulvérisation des jeux, pendules et des mobiliers (chaise et table de jeu) entre chaque ronde.

Buvette prise de repas et salle d'analyse :

Il n'y aura exceptionnellement cette année pas de salle d'analyse afin de limiter les regroupements et les risques de contamination. La buvette sera réduite à un service de café/thé et vente de boissons.

Un food-truck sera spécialement en place en proximité de la salle pour service une restauration rapide.

Remise des prix :

La remise des prix doit se dérouler dans le respect des gestes barrière (port du masque obligatoire). Au cas où de nouvelles contraintes sanitaires viendraient à être annoncées, elle pourrait amener les organisateurs à la tenir en présence des seuls primés.

Des informations sur son organisation seront données avant la dernière ronde.

Organisation et référent COVID :

L'organisateur accueille contrôlera les publics ayant leur Passe sanitaire. L'absence de Passe sanitaire entrainera l'interdiction formelle d'accès à la salle et à la compétition. Les bénévoles et contractuelles de l'association sont également concernées.

Le décret du 1er juin 2021 modifié prévoit que le passe sanitaire n'est pas requis « pour les personnes justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination ». À noter qu'un tel certificat ne peut être délivré que pour des raisons limitées et listée sur le site service public.

Une personne disposant d'un certificat de contre-indication à la vaccination Covid-19 peut donc présenter ce dernier à la place du pass- sanitaire pour se licencier et accéder aux clubs et compétitions.

L'organisateur recueille, lors du pointage, les numéros de téléphone de tous les joueurs et s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour le respect des protocoles sanitaires.

Un bracelet sera donné par l'organisateur après contrôle du Passe sanitaire afin de permettre et de faciliter des A/R vers l'extérieur (restauration, toilettes extérieures etc.). Les personnes (joueurs et spectateurs devront porter ce bracelet durant toute la manifestation. Tout refus entrainera l'exclusion de la salle et de la compétition.

La référente COVID est Nathalie CARREY. Elle sera une interlocutrice privilégiée en cas de contrôle ou d'investigation par l'autorité sanitaire.

En participant au tournoi les joueurs s'engagent à respecter les règles établies sous peine d'exclusion.

Nathalie Carrey Présidente de l'Échiquier Niortais.